

Un siècle d'enseignement du français, langue étrangère, et de contacts linguistiques à l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel

L'âge d'or des pensionnats pour demoiselles

Au cours du XIX^e siècle, moult écrivains et personnalités diverses ont plus ou moins apprécié les rives du lac de Neuchâtel et la petite cité taillée dans la pierre jaune d'Hauterive. Balzac¹, par exemple, aveuglé par sa passion pour la belle «Etrangère» et tout à ses rendez-vous d'amour appréciait la promenade du Faubourg et surtout la colline du Crêt pour sa discrétion; mais Honoré se préoccupait davantage d'Eve Hanska, son admiratrice, que des essaims de jeunes filles qu'il croisait alentour. Ces gentes damoiselles fréquentaient les pensionnats de la région, tout en perfectionnant leurs connaissances en français et en économie ménagère. Des instituts pour jeunes gens à cette époque? Point, à notre connaissance ou si peu... La création de l'Ecole de commerce un peu plus tard allait donc combler une lacune à Neuchâtel alors que des institutions du même genre existaient déjà à Genève ou Lausanne, par exemple, depuis le milieu du siècle.

Les pionniers

En 1896, le Département fédéral du Commerce présentait à l'Exposition nationale suisse de Genève un ouvrage intitulé *Les Ecoles de Commerce et l'enseignement complémentaire commercial en Suisse*². Le chapitre, une cinquantaine de pages, consacré à «l'Ecole de commerce de la ville de Neuchâtel» nous montre que moins de quinze ans après sa création (1883), l'établissement avait mis en place une structure déjà relativement complexe pour résoudre les problèmes inhérents à l'enseignement du français, langue destinée à des groupes hétérogènes. Par exemple, un cours préparatoire du 15 avril au 15 juillet «facilite aux jeunes Allemands l'étude de la langue française et les rend capables de suivre, à partir de la rentrée de septembre, des cours donnés exclusivement en français.»² Cinq cours «superposés», c'est-à-dire à niveaux, de douze heures hebdomadaires chacun, permettent d'atteindre cet objectif avec l'appoint éventuel d'un ou deux cours de vacances. Il n'est pas question de surcharger les effectifs des classes pour l'étude des langues: 20 élèves en 1^{re}, 15 en 2^e, 10 (!) en 3^e au maximum... Si ces nombres sont dépassés pendant deux années consécutives, les dédoulements nécessaires sont décidés. Rappelons qu'il s'agit donc de la situa-

tion à la fin du XIX^e siècle! On ne badine pas avec l'apprentissage des langues modernes que l'on envisage déjà dans une perspective internationale qui dépasse donc le cadre relativement restreint de la Confédération.

«Si de tout temps l'étude des langues a été en honneur chez les peuples les plus avancés, elle a acquis, dans ce siècle de la vapeur et de l'électricité, une importance qu'elle n'a jamais eue auparavant. Les relations entre les nations, même hostiles, ont pris des proportions considérables en dépit des barrières plus ou moins factices que les gouvernements protectionnistes s'efforcent de maintenir entre les différents membres de la grande famille humaine, et à mesure que l'intérêt commun rapproche les nations au lieu de les isoler, la nécessité de l'étude des langues modernes devient de plus en plus impérieuse. En effet, pour entretenir des relations suivies et fructueuses avec l'étranger, il faut pouvoir lui parler dans son propre idiome. Ce besoin se fait tellement sentir qu'il n'est pas rare, de nos jours, de voir une personne mener de front l'étude de trois ou quatre langues vivantes. Et ce n'est pas toujours dans le but de s'assimiler les trésors des littératures étrangères, c'est le plus souvent, pour satisfaire aux exigences d'une carrière commerciale².»

Pour l'enseignement du français, langue étrangère, le problème des *manuels* s'est posé dès le début. A l'époque, il n'existe pratiquement pas d'ouvrages vraiment appropriés aux besoins des classes et répondant au programme imposé. Le professeur est amené à composer son propre cours ou à modifier en retranchant et ajoutant certains passages à un manuel du commerce, notamment concernant les matières typiquement du domaine particulier d'une école de commerce.

On relèvera l'usage à ce moment-là de la *grammaire* BOREL dont il existait deux éditions, toutes les deux écrites en français: l'une à l'intention des élèves de langue germanique, l'autre des élèves de langue anglaise.

Si la *traduction* occupe une place prépondérante au début, l'on met ensuite l'accent sur la *composition* qui peut prendre différentes formes et permet d'éliminer, au niveau individuel, termes impropres, barbarismes et solécismes. *L'improvisation orale* joue également un rôle prépondérant; si elle consiste, au début, en des exercices de mémorisation, elle permet ensuite à l'élève de s'exprimer librement et de prendre de l'assurance dans une langue étrangère.

«L'obligation de parler devant toute une classe, de se faire comprendre et de captiver l'intérêt de tous est le meilleur moyen de combattre cette timidité naturelle qui ferme la bouche quand il s'agit de parler une langue étrangère².»

Dans le domaine de la *lecture*, la démarche diffère suivant le niveau des élèves. Dans les cours inférieurs, on insiste sur l'étude du vocabulaire, des

expressions idiomatiques, des tournures grammaticales peu familières à l'élève et l'on pratique systématiquement le compte rendu. *Le Livre de lecture* de WINGERATH (2^e partie) offre un choix de morceaux très variés à ce niveau. Les étudiants des cours supérieurs ont à disposition le *Manuel de littérature* de PLOETZ qui leur permet de se familiariser avec les auteurs du XVII^e siècle.

Quant à la *langue* spécifiquement *commerciale*, avec ses tournures et son lexique particuliers, elle s'acquiert progressivement dans toutes les leçons du domaine des branches commerciales. La *correspondance*, par exemple, s'exerce aux leçons de bureau pratique; la traduction de lettres d'une langue étrangère en français ou vice-versa permet d'approfondir l'étude de la langue du commerce.

«Le temps gagné par là (c'est-à-dire que l'on ne consacre pas une bonne partie des heures de français à l'étude de la langue commerciale) permet à nos élèves d'acquérir un parler clair et précis, d'apprendre le français de la vie publique et de la société, qui les met à même d'occuper dignement leur place dans un milieu cultivé².»

Relevons encore les *conférences* présentées par les élèves et allant de la simple improvisation de dix minutes au début, à l'exposé d'une heure sur un sujet spécifique approfondi par l'élève et destiné à la classe supérieure. Voici, à titre d'exemples, quelques thèmes de conférences de la troisième année 1895-1896: Le rôle de l'Etat dans l'économie politique; Le commerce des vins; Les sociétés anonymes; Histoire et développement du commerce et de l'industrie suisses; Londres et son commerce; L'horlogerie et son histoire; Le bassin de l'Amazone; Les transports internationaux par chemin de fer² . . .

On notera que ces conférences ont lieu le lundi de dix-huit à dix-neuf heures, qu'elles sont présentées devant la vingtaine de professeurs de l'Ecole qui sont tenus d'y assister (!), d'une délégation de la Commission, d'un certain nombre de parents et d'amis du conférencier et de personnes s'intéressant d'une manière spéciale au sujet traité. Elles sont suivies d'une discussion critique, parfois de débats nourris.

Voilà pour la période des pionniers sur laquelle il valait la peine de s'étendre afin de dégager l'indéniable intérêt et le constant souci qui présidaient à l'enseignement du français langue seconde au tournant du siècle.

Les continueurs

Au début du XX^e, les premières décennies permettent de poursuivre l'effort accompli dans ce domaine, non sans quelques hauts et bas dus notamment

à des variations d'effectifs durant la Première Guerre mondiale. Les détails manquent concernant cette période.

Une *classe spéciale*, amorce de la section des *Langues modernes*, voit le jour en 1898.

Deux *Cours de vacances* de trois semaines chacun entre le 15 juillet et le 15 septembre permettent aux intéressés de développer leurs connaissances en français (d'acquérir également des notions de comptabilité et d'arithmétique commerciale!). Plus de 730 élèves, au total, en 1932! Dès 1942, on instituera un cours de quatre semaines suivi d'un second de trois.

Les manuels

Depuis 1941, l'Ecole se met à publier les manuels adaptés aux besoins particuliers de ses classes et couvrant pratiquement tous les domaines de la langue.

Les auteurs, tous professeurs de l'Ecole, réalisent, en général individuellement, des ouvrages qui deviennent rapidement des instruments de travail efficaces pendant des dizaines d'années.

On citera, pour mémoire, le *Cours de français* (vocabulaire et expressions) de LUC DE MEURON; les *Exercices de grammaire française* de Claude BRON; le manuel: *Conversation courante* de Jean-Blaise GRIZE et Ferdinand SPICHTER spécialement destiné aux cours de vacances; le *Cours élémentaire de français* de René JEANNERET, détrôné par l'introduction des méthodes audio-visuelles...; *De Fil en Aiguille*, de Claude BRON, donnant l'emploi correct de 800 mots et expressions, sur la base des fautes courantes commises par les étudiants de langue étrangère et relevées pendant des années par l'auteur; *Mosaïque neuchâteloise*, publié sous la direction de René JEANNERET présentant le Pays de Neuchâtel dans sa diversité grâce à la collaboration de nombreuses personnalités qui s'attachent à en décrire les aspects historiques et politiques, culturels et économiques. L'ouvrage richement illustré est accompagné d'un livret d'exercices de langue, de vocabulaire et de tests de connaissances de la région élaborés par un groupe de professeurs; le cours de *Correspondance commerciale* de Roger NUSSBAUMER et William PERRENOUD; le *Livre de lecture* (avec exercices) de Marcel AUDETAT; ainsi qu'un certain nombre d'ouvrages consacrés à la littérature et aux textes français dus à la plume – ou au choix – de professeurs de l'Ecole également: Marcel AUDETAT, Jacques HENRIOD, Claude BRON, Daniel VOUGA... Relevons finalement que notamment la *Grammaire française* de LUC DE MEURON (13^e édition!) et le *Cours systématique d'orthographe avec exercices* de Claude BRON (dernière édition, 1984) sont encore

utilisés actuellement dans certaines classes. Les autres manuels cités ont été progressivement abandonnés lors de l'introduction de l'enseignement audio-visuel et surtout du laboratoire de langues qui, dès 1964, a passablement bouleversé la situation du français langue étrangère.

Fin 1959 déjà, le directeur Jean GRIZE est invité à visiter le *Centre d'étude de la langue française* à l'Université de Besançon. Le récit qu'il fait à son retour de la méthode audio-visuelle avec appoint du laboratoire de langues pratiquée là-bas, intéresse vivement les professeurs de l'Ecole, mais des contraintes budgétaires contraignent (déjà!) l'Ecole à reporter de quelques années la réalisation d'un projet dans ce domaine.

Cinq ans plus tard, le nouveau directeur, M. Richard MEULI a le plaisir d'inaugurer le premier laboratoire de langues de l'Ecole.

Si les méthodes audio-visuelles pour débutants abondent – ou presque – sur le marché, il en va tout autrement pour la suite des programmes. C'est alors qu'à l'instigation du directeur naît le colloque de français langue étrangère dirigé à ses débuts par René JEANNERET; il s'agit de créer tout d'abord un manuel pour «faux débutants» et les bandes magnétiques d'accompagnement. Ainsi paraît *Deuxième Année de français* en 1967, après moult essais et versions provisoires. Le matériel destiné au laboratoire de langues s'enrichit de séries de bandes sur les principaux sujets grammaticaux qui s'y prêtent (pronoms personnels et relatifs; négation; hypothétiques, subjonctif, adverbe, gérondif, régimes de verbes...); certains collègues s'attellent aux difficultés de prononciation et créent des bandes sur les points les plus délicats, s'inspirant notamment des recherches et des expériences de Monique et Pierre LEON.

Parmi les membres du colloque qui ont fait leurs premières armes à l'Ecole, on relèvera les noms de Jean-Paul BOREL devenu par la suite professeur d'espagnol à l'Université de Neuchâtel; Eddy ROULET, professeur de linguistique à l'Université de Genève; Bernard PY doyen actuel de la Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel; sans omettre René JEANNERET, actuel président de la CILA, qui a occupé ensuite divers postes importants auprès du département de l'Instruction publique, du Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel et qui dirige actuellement l'Université du troisième âge de cette même ville. Cela pour montrer quel esprit animait le colloque de français langue étrangère dès ses débuts...

Une seconde version de *Deuxième Année de français*, augmentée de 238 exercices d'acquisition, de fixation, de réemploi qu'accompagnent des séries de bandes «grammaticales», voit le jour en 1969.

Mais le colloque poursuit sur sa lancée et crée un ensemble de textes de lecture à pratiquer au laboratoire sur la base d'histoires simples, puis de textes littéraires.

Vu les lacunes constatées dans les dictées, on entreprend, sous la direction du principal concepteur, Jean-Pierre CHEVROULET, un important programme d'acquisition de l'*orthographe* avec dictées, fiches d'acquisition, de correction, de réactivation. L'élève de langue étrangère peut ainsi potasser son orthographe tout à loisir sans dépendre de qui que ce soit... ou presque. Des heures de *laboratoire libre* sont introduites pour permettre à chacun, d'approfondir les matières les plus délicates à ses yeux (orthographe, lecture, prononciation, grammaire...). Les différentes ressources offertes par le laboratoire de langues, robot infatigable, se voient effectivement mises à rude contribution.

Mais les années passent: l'on songe bientôt à remplacer le manuel *Deuxième Année de français* et la série de bandes qui l'accompagnent. Ainsi naît lentement et progressivement le premier élément d'une «trilogie»: *Sur le Vif*³. Comme son nom l'indique, l'ouvrage puise aux sources les plus naturelles de la langue. Aux vingt leçons comprenant textes ou dialogues, exercices de vocabulaire et de grammaire (dont les différents sujets sont programmés pour une acquisition progressive sous forme de *spirale*) correspondent quarante bandes magnétiques (ou cassettes!); vingt consacrées à la «grammaire», vingt à la lecture, l'exploitation du texte ou des dialogues et à différents exercices de langue, de vocabulaire, de comptes rendus, par exemple. Le tout forme un *ensemble pédagogique* cohérent qu'on peut utiliser une fois les bases acquises à l'école secondaire et/ou grâce à une méthode audio-visuelle.

Mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin? «Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage!» Si la sentence de Nicolas BOILEAU vaut pour l'élève, elle ne saurait laisser l'enseignant motivé indifférent!

Suite logique de *Sur le Vif*, *Vogue la Grammaire*³ est en piste! 341 exercices de langue et de grammaire à imaginer et de nouvelles séries de bandes d'accompagnement pour le laboratoire de langues à créer! Cet ensemble permet de reprendre tous les sujets à un niveau plus élevé que *Sur le Vif* et laisse le champ libre au pédagogue dans tous les autres domaines de son enseignement de français, langue étrangère. Il reste à compléter la «trilogie». M. Marcel JEANNERET, nouveau directeur de l'Ecole, ayant donné carte blanche au colloque de français, on peut envisager la rédaction de *Vent en poupe!*⁴ L'ouvrage s'adresse à des élèves d'un niveau assez avancé et traite des matières de manière à faire appel à la sagacité et la réflexion de l'élève: 286 exercices appréciés non seulement dans le cadre de l'Ecole mais aussi – comme pour *Sur le Vif* et *Vogue la Grammaire* – dans la Suisse entière, voire à l'étranger!

Serait-il temps de fermer la boucle? Tout provisoirement! Parallèlement à la «trilogie» évoquée plus haut, le colloque s'attaque au problème de

la lecture (une fois de plus!) et de la *compréhension orale* ou écrite. Ainsi naissent

- les bandes (L) de lecture avec exploitation écrite du texte
- les bandes (LC) de lecture et de compréhension du texte
- les bandes (LCO) de lecture et de compréhension orale où l'élève se lance à l'eau en l'absence de tout support écrit.

En *orthographe*, de nouveaux ensembles de *dictées* voient le jour, du niveau presque débutants à celui de très avancé qui s'adresse tant aux «cracks» de langue étrangère qu'aux Romands désireux de polir ou raffermir leurs connaissances.

Des heures de *laboratoire libre* figurent actuellement à l'horaire pendant la pause de midi. Les intéressés de toute provenance peuvent y pratiquer le domaine de leur choix, en français ou en anglais. S'agit-il d'une pure folie? Selon le professeur FREUDENSTEIN qui a proclamé la mort du laboratoire il y a belle lurette, certainement! Pour ceux ou celles qui ont destiné leur laboratoire à la casse, également! «Das Sprachlabor ist tot!» In der Tat!

En revanche, pour d'autres, il rend encore de fiers services! A condition qu'aucun pigeon n'en fasse les frais... Les exercices inspirés par Skinner ont rejoint le magasin des accessoires ou les oubliettes de l'histoire.

Dans notre Ecole, certains enseignants ou élèves renâclent, rêvant à d'idéales salles multi-médias. Peut-être seront-elles aménagées en des temps meilleurs pour les finances de la ville de Neuchâtel...

D'autres, plus pragmatiques, plus pratiques, pensent qu'il serait vraiment dommage de renoncer à une machine encore utile. Aussi recourent-ils encore à ses services, sans complexes, séparant soigneusement le bon grain de l'ivraie avant de se rendre au laboratoire de langues à bon escient.

En route pour l'An 2000...

«Alémaniques et Romands vivent comme un vieux couple déçu, lié jusqu'à la mort, condamné à rester ensemble, incapable de se dire d'où est venue la déception. Tout ce qu'on peut faire ensemble, c'est jouer aux cartes et faire du service militaire⁴.»

Cette constatation plutôt désabusée de Max FRISCH pourrait décourager ceux et celles qui œuvrent pour le rapprochement entre Alémaniques et Romands.

Dans un milieu scolaire, la manière la plus appropriée de supprimer peu ou prou la barrière des langues, de tenter de franchir le «rideau de röstig» (Röstigraben), c'est de constituer, semble-t-il, des *classes bilingues* ayant toutes les leçons en commun, à l'exception de la langue maternelle.

L'Ecole compte un certain nombre de ces classes pour la période allant de septembre 1990 à juillet 1991. Il nous a donc semblé intéressant de sonder les principaux intéressés, élèves et professeurs par le truchement de deux *questionnaires* distincts adressés aux uns et aux autres, puis dépouillés et analysés par Mlle Josiane BURGAT, professeur à l'Ecole, et chargée d'en tirer la «substantifique moelle».

Comme le rédacteur en chef de *La Liberté*, M. José RIBEAUD, on peut se poser une fois de plus la question de l'unité du pays. Dans *Le Pouvoir suisse*⁵, l'auteur de la seconde partie du livre souligne le déséquilibre croissant entre «majorité alémanique et minorités latines».

«La frilosité et, parfois, l'agacement qui caractérisent les relations interlinguistiques et interculturelles des suisses sont dus davantage à une profonde indifférence réciproque et à une coupable passivité qu'à des rivalités ethniques ou à de l'hostilité franche. Les incompatibilités et les incompréhensions accumulées sont génératrices d'offenses réitérées faites aux minorités latines plus par négligence ou par inadvertance que par volonté délibérée...»

Il était donc intéressant pour nous d'examiner ce que les conditions particulières d'une classe bilingue peuvent entraîner au niveau des *relations entre élèves*. Facilitent-elles les contacts? Qui en retire le principal bénéfice? Créent-elles des ponts entre des êtres de langue et de culture différentes? Les résultats de l'enquête publiés en annexe tentent de répondre, partiellement, aux questions.

Vaut-il la peine d'être bilingue ou plurilingue? Certains répondent encore par la négative, et non des moindres!

Friedrich DÜRRENMATT, peu avant sa mort, se montrait fort sceptique à ce sujet en déclarant:

«Je suis trop occupé par ma propre langue pour pouvoir encore améliorer mon français...»

Simple boutade? Intime conviction? Du vallon de l'Ermitage, sur les hauts de Neuchâtel, le dramaturge bernois émettait là une pensée partagée par bien des compatriotes...

Vaut-il donc la peine de faciliter les *contacts* entre Confédérés, de s'évertuer à enseigner le français à des gens plus ou moins motivés? Sans doute, car l'ouverture sur l'Europe suppose le maintien de langues, de cultures et de tradition différenciées, non l'uniformisation par l'intermédiaire d'une langue unique, soi-disant prioritaire.

L'étape suivante sera plutôt, pour une école comme la nôtre, de favoriser les *échanges* non seulement entre Alémaniques et Romands mais entre Européens, voire entre les ressortissants de tous les continents.

Notre section de *Langues modernes* s'attache déjà à abattre les préjugés entre les Hommes et à cimenter une unité nouvelle basée sur la connaissance de l'autre et le respect mutuel.

Classes bilingues à l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel

(Annexe)

Dans le cadre d'une enquête sur les classes bilingues de notre Ecole, nous avons distribué deux questionnaires, l'un destiné aux enseignants, l'autre aux élèves. Nous avons obtenu des réponses de 32 collègues et de 75 élèves se répartissant dans diverses sections de l'Ecole et à des niveaux différents:

- Administration: II^e année (terminale)
- Diplôme: III^e année (terminale)
- Maturité: III^e année (2 classes)
- IV^e année (terminale)

N.B. Dans les classes bilingues de l'ESCN, les élèves suivent les cours ensemble (en français!) à l'exception de ceux de langue maternelle donnés séparément.

Le point de vue des enseignants

La majorité des professeurs interrogés enseignent régulièrement dans des classes bilingues. Il semble donc raisonnable de considérer leur avis comme fiable...

Il apparaît que la majeure partie d'entre eux procèdent à certains aménagements. Il s'agit avant tout d'adapter le programme au rythme des élèves non francophones. Certains collègues éprouvent donc quelques difficultés à traiter l'ensemble des matières. Dans bien des cas, on choisit des textes correspondant au niveau de compétences linguistiques des moins avancés et l'on va même jusqu'à tenir compte des différences de sensibilité, évidentes entre francophones et germanophones.

On consacre également un temps plus ou moins considérable à expliquer des notions spécifiques d'une discipline (dont l'élève de langue étrangère n'a du reste pratiquement jamais entendu parler dans sa langue maternelle) ou à traduire des mots et des expressions réputés difficiles.

Certains professeurs ressentent encore le besoin de procéder à des contrôles d'acquisition plus fréquents pour s'assurer que leur enseignement a été bien assimilé.

Les deux tiers environ des maîtres interrogés ne se considèrent cependant pas comme vraiment gênés ou freinés par des contraintes particulières liées

au bilinguisme. Ils relèvent, au contraire, la collaboration stimulante qui s'établit, dans les trois quarts des situations, entre élèves de langue maternelle différente.

Entre autres avantages du système, on retiendra ceci: l'emploi de la langue française s'impose pour les Suisses alémaniques; les contacts entre représentants de cultures différentes exercent un effet stimulant et favorisent, en général, une certaine compréhension mutuelle permettant d'atténuer, si ce n'est d'abolir, certains préjugés et d'abattre la barrière des langues ou, autrement dit, de jeter un pont sur le «fossé de Röstli» (le fameux Röstigraben!). Les Alémaniques semblent, dans l'ensemble, retirer du reste plus d'avantages de cette situation que les Romands. Ceux-ci recherchent pourtant l'aide de leurs camarades germanophones dans des cas précis, notamment pour la traduction de mots ou d'expressions inconnus ou pour certains travaux dont ils se voient chargés aux leçons d'allemand.

La situation enviable d'échanges assez poussés ne signifie pas pour autant que tout clivage entre les groupes ait disparu, mais qu'un rapprochement s'est opéré.

Parfois, la situation peut apparaître comme moins idyllique... Des différences au niveau des connaissances en début d'année scolaire, des problèmes liés au curriculum antérieur des élèves, ballottés d'une classe à l'autre, ou des incompatibilités d'humeur sont à même de créer de réels problèmes aux enseignants. Pour quelques-uns d'entre eux, les classes bilingues en dernière année de Maturité ou de Diplôme compliquent l'enseignement dans certaines disciplines et créent même une fatigue dommageable pour l'ensemble des intéressés.

Qu'en est-il de la qualité des échanges «hors-classe»? Curieusement, les camps de ski ou les voyages d'études organisés par l'Ecole exercent, en général, un impact moins important que prévu sur les relations entre francophones et germanophones. On noterait même une relative propension des élèves à se regrouper selon des critères purement linguistiques et non d'après de supposées affinités électives... Il importe cependant de nuancer cette tendance, au premier abord surprenante, voire contradictoire! Au retour d'un camp de ski ou d'un voyage d'étude, l'atmosphère de la classe se trouvera souvent améliorée.

Le point de vue des élèves

Sur les cinq classes interrogées, la répartition linguistique paraît bien équilibrée: 39 Romands et 36 Alémaniques la plupart suivent l'enseignement d'une classe bilingue depuis le début de l'année scolaire. Près des trois

quarts d'entre eux relèvent que cette expérience favorise le contact avec leurs camarades d'une autre langue, quelques-uns pensent que cela ne change rien à la situation. Un petit nombre de réfractaires, appartenant tous à la même classe, estiment au contraire que cela contribue à créer deux blocs distincts, voire hostiles.

Commençons par analyser les réponses des élèves qui émettent des jugements extrêmement négatifs! Il s'agit d'une III^e année de la section Maturité. La proportion entre Alémaniques (12) et Romands (7) ne paraît pas très heureuse. Faut-il voir dans ce déséquilibre la source des conflits, des tensions relevées par les élèves qui soulignent l'existence entre les deux groupes d'une véritable incompatibilité de caractère?

Chose bizarre, dans la III^e année de la section Diplôme, la proportion se trouve inversée (12 Romands, 6 Alémaniques) et «tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles!»

Revenons maintenant aux commentaires positifs!

La plupart des élèves relèvent l'existence d'une collaboration entre Romands et Alémaniques qui s'est manifestée surtout dans le domaine du vocabulaire (traduction ou explication de termes, compréhension de textes), et dans la préparation de certains travaux (exposés ou résumés).

Il paraît judicieux de se demander si les élèves ont eu parfois l'impression que le rythme de l'enseignement était modifié, (soit qu'il ait été ralenti par la présence des Alémaniques, soit qu'il ait été trop rapide pour ces derniers). A cette dernière question, le 88% d'entre eux répond par la négative.

Pour la très grande majorité, cette année scolaire passée dans une classe bilingue se révèle positive, enrichissante, stimulante.

On notera parmi les principaux arguments cités en faveur de ce type de classes les mêmes éléments que ceux relevés par les enseignants, à savoir:

- l'ouverture à d'autres horizons, à une autre culture, donc un enrichissement certain
- la disparition de certains préjugés concernant ses compatriotes
- la suppression du «Röstigraben».

Les Suisses alémaniques relèvent que cette expérience leur a permis de faire des progrès à l'oral, car ils étaient obligés de parler le français plus fréquemment que dans une classe monolingue et dans des situations non scolaires.

Les remarques personnelles des élèves vont donc souvent dans le même sens que celles des enseignants.

En résumé, on peut signaler que sur les cinq classes visées par le questionnaire, quatre ont jugé de manière très positive, voire enthousiaste cette expérience.

Voici un échantillon de leurs commentaires: «Climat fabuleux! Expérience superbe! Toutes les classes devraient être bilingues dès la deuxième année!»

Constatons, pour conclure, que l'ambiance d'une classe dépend de l'équilibre des effectifs entre les groupes en présence. Un dosage (50%-50%) assure une ambiance favorable; une forte majorité de Romands ne modifie que peu cet état. En revanche, une présence minoritaire de francophones (par exemple 1/3-2/3) semble bien être à la base de tiraillements et de situations conflictuelles. Les Suisses romands ne supporteraient-ils pas de se trouver en minorité au sein d'une classe et, *a fortiori*, en pays francophone? «Charbonnier est maître dans sa maison!» Peut-être vaudrait-il la peine de ne point perdre de vue ce vieil adage au moment de la formation des classes...

(Enquête menée au printemps 1991 par Josiane BURGAT)

Ecole supérieure de commerce
Neuchâtel

JEAN-GABRIEL ROSSELET

Notes et références bibliographiques

1. Guyot, Charly (1933): *Voyageurs romantiques en pays neuchâtelois*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 181 p.
2. «Ecole de commerce de la ville de Neuchâtel.» Extrait de l'ouvrage intitulé: *Les Ecoles de commerce et l'enseignement complémentaire commercial en Suisse*, présenté par le Département fédéral du Commerce à l'Exposition nationale suisse de Genève en 1896, Berne, Stämpfli, 1896.
3. La «trilogie» comporte, entre autres, trois manuels élaborés par des groupes de travail du Colloque et édités par l'Ecole:
(1978/1981/1985): *Sur le Vif. Méthode de français langue étrangère destinée aux «faux débutants»*, Neuchâtel, ESCN/ATTINGER, 160 p.
(1978/1984/1991): *Vogue la Grammaire. Cap sur un meilleur français en 340 escales...* Choix d'exercices de langue, de grammaire et d'orthographe à l'usage des élèves de langue étrangère, Neuchâtel, ESCN/ATTINGER, 180 p.
(1985/1989): *Vent en poupe. Choix d'exercices à l'usage des élèves de langue étrangère, niveau avancé*, Neuchâtel, ESCN/ATTINGER, 208 p.
Il n'est que justice de citer ici (en vrac!) les noms des auteurs de la «trilogie», membres successifs du *Colloque de français* de l'Ecole et qui restent le plus souvent dans l'ombre:
Véronique ATTINGER Josiane BURGAT Charles-Robert GIRARDIER
Laurence BOILLOD Renée GUYOT Frédéric L'EPLATTENIER
Christiane BONHÔTE Nicole PAPALOIZOS Jean-Gabriel ROSSELET
4. Entretien accordé à l'*Hebdo* en 1986, cité par M. E. (?) in *Tribune de Genève*, 5 avril 1991.
5. José RIBEAUD «Jamais l'unité du pays n'a été aussi menacée». Extrait de: *Le Pouvoir suisse 1291-1991*, ouvrage collectif. Cité par l'*Hebdo*, 8 mai 1991.
6. Citation de José RIBEAUD. Voir No 5!